



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3316 — Mercredi 1^{er} Avril 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES AGREEES POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE « LISTING SPONSOR »	2
AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION	
ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.ID CO	3
AGREMENT DE DISTRIBUTION D'OPCVM	
UNION FINANCIERE	3
AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM	
FCP AMEN PERFORMANCE	3
FCP AMEN PREVOYANCE	3

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE – SIOS ZITEX –	4-6
--	-----

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

«EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2009 »	7
--------------------------------	---

ASSEMBLEES GENERALES

ARABIA SICAV	7
SANADETT SICAV	7
SICAV TRESOR	8
SICAV PROSPERITY	8
SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS – SNMVT –	8
FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	9
AL HIFADH SICAV	9
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE – SICAV –	10
SOCIETE MODERN LEASING	10
SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE – SPDIT SICAF –	11
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB –	11
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL –	12
ARAB BANKING CORPORATION – TUNISIE	12

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	14
--	----

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :	
- FINA O SICAV	
- FCP VALEURS SERENITE 2013	
- FCP VALEURS CEA	

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :	
SOCIETE MODERN LEASING	

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier publie une mise à jour des sociétés, agréées pour l'exercice de l'activité de « listing sponsor » en application des dispositions de l'article 36 bis du décret n°99-2478 du 1er novembre 1999 tel que modifié et complété par le décret n°2007-1678 du 5 juillet 2007.

Dénomination sociale	Domaine d'activité	Adresse	Premier responsable
Amen Invest	Intermédiation en bourse	9, rue du Lac Neuchatel. Les Berges du Lac.	M. Adel GRAR
MAC SA	Intermédiation en bourse	Immeuble Green Center Bloc C. 2 ^{ème} étage. Rue du Lac Constance. Les Berges du Lac. 1053 Tunis.	M. Mourad Ben CHAABANE
Tunisie valeurs	Intermédiation en bourse	17, rue de Jérusalem 1002 Tunis	M.Fadhel ABDELKEFI
Union Financière	Intermédiation en bourse	Bvd 7 novembre Immeuble Maghrebia Tour A. BP66 . 1080 Tunis.	M. Mohamed Nabil ESSASSI
BNA Capitaux	Intermédiation en bourse	27, bis rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	M. Yadh SLIM
Compagnie Gestion et Finance	Intermédiation en bourse	Immeuble GAT- 92-94, Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis.	M.Khaled ZRIBI
FICOM CONSEIL SARL	Société d'études, formation continue et conseil en finance et en nouvelle technologie d'information et de la communication .	Immeuble Zitouna, Ennassim Montplaisir- 1002 Tunis	M.Khaled BACCAR.
Financière de Placement et de Gestion	Intermédiation en bourse	70/72, avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis.	M.Habib CHEBBI
Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation	Intermédiation en bourse	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID- 1082 Tunis.	Hafedh SBAA
Axis capital	Société d'étude et de conseil	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis	Ahmed FARHAT BENGHAZI
Banque d'Affaires de Tunisie	Banque d'Affaires	Immeuble STUSID 32, Rue Hédi Karray- 1082 –Cité Mahrajène- Tunis	Habib KARAOULI.

COMMUNIQUÉ DU CMF (suite)

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a accordé, en date du 25 mars 2009, son agrément pour la constitution de la Société de gestion suivante :

ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.ID CO

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers

régie par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005

relative au renforcement de la sécurité des relations financières .

Siège Social : Immeuble Best Bank : 88, Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

« Arab Tunisian For Investment & Development A.T.ID Co - North Africa » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 mars 2009, en tant que société de gestion d'un capital de D.500 000 spécialisée dans la gestion des Fonds Communs de Placement à Risque prévus par l'article 22 bis du code des OPC promulgué par la loi n° 2001 83 du 24 juillet 2001 telle complété par les textes subséquents et les fonds d'amorçage prévus par l'article premier de la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005

AGREMENT DE DISTRIBUTION D'OPCVM

Le collège du Conseil du Marché Financier, réuni en date du 25 mars 2009, a décidé d'agrèer l'Union Financière pour distribuer les parts des OPCVM suivants :

- FCP Maghrebica Dynamique
- FCP Maghrebica Modéré
- FCP Maghrebica Prudence
- FCP Maghrebica Select Actions.

AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP AMEN PERFORMANCE

Fonds Commun de Placement

régé par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac

Amen Invest - intermédiaire en bourse - et Amen Bank ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 mars 2009, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé «FCP AMEN PERFORMANCE» d'un montant initial de D.100 000 divisé en 1 000 parts de D.100 chacune.

FCP AMEN PREVOYANCE

Fonds Commun de Placement

régé par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac

Amen Invest - intermédiaire en bourse - et Amen Bank ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 mars 2009, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé "FCP AMEN PREVOYANCE " d'un montant initial de D.100 000 divisé en 1 000 parts de D.100 chacune.

AVIS DES SOCIETES

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

SOCIETE INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE - SIOS ZITEX -

Siège Social : Route de Gabès Km 2 Sfax -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mars 2009, la société Industrielle Oléicole Sfaxienne publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I-Résolutions adoptées :

القرار الأول : المصادقة على الاتفاقيات المنظمة

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة و التقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات المنظمة المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية و المضمنة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني : المصادقة على تقرير التصرف و على القوائم المالية 2007-2008

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة و التقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير التصرف و حسابات السنة المالية 2007/2008 المختومة في 30 سبتمبر 2008 كما أعدها مجلس الإدارة والتي تبرز أرباحا بقيمة 1 175 996 دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث : المصادقة على القوائم المالية المجمعة لسنة 2007-2008

بعد الاستماع إلى تقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات و تقرير مراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية المجمعة لسنة 2007-2008 و التي تبرز أرباحا لحساب المجمع قدرها 2 452 748 دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع : تيرنة نمة أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية إبراء نمة أعضاء مجلس الإدارة تيرنة تامة و نهائية و بدون أي احتراز بعنوان تصرفهم طيلة السنة المالية التي قفلت حساباتها في 30 سبتمبر 2008.

من الأصوات 94 % تمت المصادقة على هذا القرار بنسبة

القرار الخامس : تخصيص نتائج السنة المالية 2007-2008

تقرر الجلسة العامة العادية رصد أرباح السنة المالية 2007-2008 و البالغة 1 175 996 دينار كما يلي:

	دينار	1 175 996	
	دينار	27 483	- أرباح سنة 2007-2008
	دينار	1 203 479	- حساب نقل من جديد
	دينار	40 166 الأرباح القابلة للتخصيص
	دينار	1 163 313	- يخصم منها الذخر القانوني (في حدود 10% من رأس المال)
	دينار	485 000 الأرباح القابلة للتوزيع
	دينار	670 000	- توزيع الأرباح على المساهمين (دينارين للسهم الواحد)
	دينار	8 313	- الذخر الخارق للعادة
	دينار		- البقية ترصد في حساب نقل من جديد

يتم الشروع في توزيع الأرباح ابتداء من يوم 4 ماي 2009.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السادس : منح حضور أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية تحديد مقدار منح حضور أعضاء مجلس الإدارة بـ 350 دينار صافية عن حضور كل اجتماع خلال السنة المالية 2007/2008.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع : إعطاء النفوذ للقيام بالإجراءات

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات لحامل نسخة أو ملخص من هذا المحضر للقيام بكل الإجراءات و الترتيب و الإشهارات التي يقتضيها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES - SUITE -**II- Le Bilan après affectation du résultat comptable***(En Dinars Tunisiens)*

ACTIFS	30/09/2008	30/09/2007
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés	7 624 496	7 479 002
Immobilisations incorporelles	30 224	30 224
Amortissements	< 29 705>	< 20 006>
	519	10 218
Immobilisations corporelles	5 464 031	5 438 711
Amortissements	< 4 107 845>	< 4 050 410>
	1 356 186	1 388 301
Immobilisations financières	7 332 502	7 111 237
Provisions	< 1 064 711>	< 1 030 754>
	6 267 791	6 080 483
Total des actifs non courants	7 624 496	7 479 002
ACTIFS COURANTS		
Stocks	483 156	504 234
Provisions	-	-
	483 156	504 234
Clients et comptes rattachés	755 268	518 884
Provisions	< 168 967>	< 168 967>
	586 301	349 917
Autres actifs courants	365 815	384 661
Provisions	< 81 953>	< 29 000>
	283 862	355 661
Placements et autres actifs financiers	518 410	
Liquidités et équivalents de liquidités	22 977	26 019
Total des actifs courants	1 894 706	1 235 831
TOTAL DES ACTIFS	9 519 202	8 714 833

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/09/2008	30/09/2007
Capital social	2 425 000	2 425 000
Réserves	4 382 474	3 672 308
Autres capitaux propres	29 205	32 494
Résultats reportés	8 313	27 483
Total capitaux propres avant résultat de la période	6 844 992	6 157 285
Résultat net de la période		-
Total des capitaux propres	6 844 992	6 157 285
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	178 838	211 934
Provisions pour risques et charges	100 000	100 000
	278 838	311 934
Passifs courants		
Fournisseurs & comptes rattachés	529 610	536 091
Autres passifs courants	1 832 666	1 435 995
Concours bancaires et autres passifs financiers	33 096	273 528
	2 395 372	2 245 614
Total des passifs	2 674 210	2 557 548
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	9 519 202	8 714 833

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES - SUITE -**III-L'état d'évolution des capitaux propres (en dinars)**

RUBRIQUE	Capital Social	Réserve légale	Réserves Extraordinaires	Autres Réserves	Autres Compléments d'Apports	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	TOTAL
Solde au 30/09/2006	2 425 000	200 887	400 871	3 432 853	-	25 028	<1 499 498>	23 856	5 008 997
Affectation Approuvée par l'AGO du 30/03/2007			-	-	-	<1 499 498>	1 499 498	-	
Subvention d'Investissement								8 638	8 638
Résultat de 2007				-	-	-	1 503 400		1 503 400
Solde au 30/09/2007	2 425 000	200 887	400 871	3 432 853		<1 474 470>	1 503 400	32 494	6 521 035
Affectation Approuvée par l'AGO du 29/03/2008		1 447		< 363 750>		1 501 953	< 1 503 400>		< 363 750>
Subvention d'Investissement								< 3 289>	< 3 289>
Résultat de 2008				-	-		1 175 996		1 175 996
Solde au 30/09/2008	2 425 000	202 334	400 871	3 069 103		27 483	1 175 996	29 205	7 329 992
Affectation Approuvée par l'AGO du 29/03/2009				-		1 175 996	< 1 175 996>		
* Réserve légale		40 166				< 40 166>			
* Réserve extraordinaire			670 000			< 670 000>			
*dividende						< 485 000>			< 485 000>
Solde après Affectation Résultat 2008	2 425 000	242 500	1 070 871	3 069 103		8 313	000	29 205	6 844 992

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS**AVIS DES SOCIETES (suite)****EMPRUNT OBLIGATAIRE
«EMPRUNT SUBORDONNÉ BNA 2009»**

BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné BNA 2009 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 31 mars 2009, ont été clôturées le **31 mars 2009**.

2009 - AS - 1140

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**ARABIA SICAV**

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 17/03/1994 n° 280

Visa BVMT n° 94/133 du 29/07/1994

JORT n° 62 du 21/06/1994 R.C n° B 123711998

Siège social : 9 Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS -

Arabia Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 13 avril 2009 à 15 heures** au 4 rue 7036 - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2008,
- Quitus aux Administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au 4 Rue 7036 El Menzah 4, durant le délai légal».

2009 - AS - 1148

— *** —

SANADETT SICAV

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 01/08/1996 n° 938

Visa CMF n° 392 du 24/10/2000

JORT n° 94 du 22/08/2000 R.C n° B 157622000

Siège social : 9 Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS -

Sanadett Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 13 avril 2009 à 14 heures** au 4 rue 7036 - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2008,
- Quitus aux Administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au 4 Rue 7036 El Menzah 4, durant le délai légal».

2009 - AS - 1149

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba -Tunis

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de SICAV TRESOR (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **Mercredi 8 Avril 2009 à 15H00** au siège social, sis à 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Affectation du résultat ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
7. Questions diverses.

2009 - AS - 1118

— *** —

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de SICAV PROSPERITY (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **Mercredi 8 Avril 2009 à 16H00** au siège social, sis à 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Affectation du résultat ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Questions diverses.

2009 - AS - 1119

— *** —

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT -

Siège Social : 1, rue Larbi Zarrouk - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis -SNMVT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 7 avril 2009 à 9 H 30**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la maison de l'entreprise), avenue principale, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration, relatif à l'exercice 2008 de la SNMVT, et des sociétés du groupe ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2008 de la SNMVT et des sociétés du groupe ;
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2008 de la SNMVT ;
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2008 des sociétés du groupe ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2008 ;
6. Renouvellement du mandat des administrateurs ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Questions diverses.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou se faire représenter à cette assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en bourse/ banque) au plus tard le **01 avril 2009**.

2009 - AS - 1115

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de FINACorp Obligataire SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 17 Avril 2009** à partir de **16 H**, au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008
- Affectation des résultats de l'exercice 2008
- Quitus aux administrateurs
- Questions diverses.

2009 - AS - 1142

— *** —

AL HIFADH SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 32, rue Hedi Karra

Immeuble STUSID BANK cité Mahrajene 1082 Tunis -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration d'AL HIFADH SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 07 Avril 2009** à partir de **10 H**, au siège de la société, sis au 32, rue Hedi Karray, Immeuble STUSID BANK cité Mahrajene 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation desdits rapports et des états financiers arrêtés au 31/12/2008.
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice 2008
- Fixation du montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2008 et de la part par administrateur pour les autres exercices.

2009 - AS - 1143

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MODERN LEASING

Siège social : 11, Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis -

La société Modern Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **13 avril 2009, à 10h00** au siège de la société, 11, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2008.
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008.
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Affectation des résultats.
6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
7. Nomination du 2^{ème} commissaire aux comptes.
8. Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2008.
9. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2008.

2009 - AS - 1138

— *** —

**INTERNATIONALE OBLIGATAIRE
- SICAV -**

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif

Siège Social : 65, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs, les Actionnaires d'**Internationale Obligataire - SICAV** - sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le **Mercredi 8 Avril 2009 à 10H30**, au siège de l'Union Internationale de Banques, 65, Avenue Habib Bourguiba, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
2. Lecture et approbation des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
3. Approbation du bilan et de l'état de résultat arrêtés au 31 Décembre 2008,
4. Quitus aux Administrateurs,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2008,
6. Fixation du montant des jetons de présence,
7. Questions diverses.

2009 - AS - 1137

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -

Siège Social : 5, route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 7 avril 2009 à 10H**, à l'hôtel Sheraton -Salle Marhaba 2-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2008.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs.
- Renouvellement du mandat d'Administrateurs.
- Franchissement de seuil de participation.
- Pouvoir à donner.

2009 - AS - 1098

— *** —

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES - UIB -

Siège Social :65, Avenue Habib Bourguiba Tunis -

L'Union Internationale de Banques porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 11 Avril 2009 à 10H30** à l'Hotel Karthago Le Palace, Complexe Cap Gammarth, 2078 la Marsa, les Cotes de Carthage, Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 décembre2008.
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
- 4- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 5- Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit.
- 6- Quitus aux Administrateurs.
- 7- Affectation des résultats de l'exercice 2008.
- 8- Approbation de la réduction du nombre des membres du Conseil d'Administration
- 9- Nomination et/ou renouvellement de mandat des commissaires aux comptes

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès de la Direction " BOURSE " de l'UIB et qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois (03) jours au moins avant la réunion, à cette même direction sise au 10 rue d'Egypte- TUNIS (4é étage), étant entendu que nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même membre de cette assemblée, cette prescription ne s'appliquant pas aux mandataires légaux ni aux représentants des sociétés actionnaires

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à la Direction " BOURSE " de l'UIB sise au 10 rue d'Egypte- TUNIS (4é étage) .

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2009 - AS - 1133

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
- CIL -**

Siège social : 16, avenue Jean Jaurès - Tunis -

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 14 avril 2009 à 16H** au siège social de la société 16, avenue Jean Jaurès -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2008.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008.
3. Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2008.
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2008.
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2008.
6. Affectation des résultats et distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2008.
7. Nomination d'un commissaire aux comptes.
8. Emission d'Emprunts obligataires.

2009 - AS - 1150

— *** —

**ARAB BANKING CORPORATION - TUNISIE
- ABC -**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy - 1053 les Berges du Lac Tunis -

L'Arab Banking Corporation - Tunisie porte à la connaissance de ses Actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **17 avril 2009**, au siège social de la Banque, et ce à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

En Assemblée Générale Ordinaire, à 12h00 :

- 1- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2008,
- 3- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008,
- 4- Approbation des Etats Financiers et du Rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008,
- 5- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration au sujet de l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2008,
- 6- Donner quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2008,
- 7- Approbation de l'affectation des jetons de présence au titre de l'exercice 2009,
- 8- Approbation de nomination de commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans,

En Assemblée Générale Extraordinaire, à 12h 30 :

- 1- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- 2- Augmentation de Capital,
- 3- Mise à jour des statuts.

2009 - AS - 1139

AVIS

COURBE DES TAUX DU 01 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009	4,147%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,171%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,176%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,192%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010	4,198%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,200%	1 025,158
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,341%	1 044,777
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,414%		1 020,619
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,239%		1 033,418
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,118%	1 103,222
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,062%	1 143,781
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,922%	1 103,274
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,664%		1 033,808
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,107%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	5,672%		1 069,048
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,051%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,942%		1 042,718
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,192%		1 061,749

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 31/03/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 01/04/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	126,900	126,912	1,352	1,08%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,561	100,570	0,961	0,93%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,266	103,276	1,085	1,06%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	101,719	101,729	1,000	0,95%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,710	105,723	1,159	1,11%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,875	105,887	1,093	1,04%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,328	104,339	1,142	1,11%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,130	104,141	1,103	1,07%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	107,389	107,399	1,181	1,11%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,115	106,126	1,084	1,03%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	109,427	109,439	1,390	1,29%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	105,106	105,118	1,111	1,07%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,497	104,504	1,112	1,08%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,445	107,456	1,227	1,16%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,462	105,474	1,027	0,98%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	107,084	107,101	1,090	1,03%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,665	107,676	1,167	1,10%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,218	105,228	1,010	0,97%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,037	102,049	1,100	1,04%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	105,490	105,502	1,080	1,03%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,240	104,253	1,164	1,13%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,631	105,644	1,879	1,81%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,462	104,472	0,921	0,89%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	102,384	102,395	1,017	1,00%
SICAV MIXTES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,149	1,150	0,010	0,88%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,942	10,942	0,109	1,01%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,517	10,518	0,104	1,00%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,436	104,517	1,153	1,12%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,406	103,416	0,903	0,88%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,551	101,563	1,093	1,09%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,886	41,890	0,399	0,96%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,457	30,460	0,297	0,98%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	76,710	76,890	3,271	4,44%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	111,409	112,120	9,061	8,79%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 111,474	1 117,420	82,740	8,00%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	62,781	63,091	1,771	2,89%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,990	102,211	2,027	2,02%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	60,328	60,718	2,922	5,06%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,141	46,287	1,812	4,07%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	51,217	51,333	1,701	3,43%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,005	96,050	1,235	1,30%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	97,439	97,554	2,766	2,92%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,694	13,720	0,372	2,79%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	77,880	78,095	3,802	5,12%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	201,729	198,086	11,210	5,85%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	110,036	110,308	2,308	2,14%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 485,137	1 488,144	53,058	3,70%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 688,139	1 687,379	64,480	3,97%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 147,583	147,355	6,366	4,52%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 137,547	137,487	3,922	2,94%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 125,103	125,078	2,071	1,68%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,610	1,605	0,086	5,66%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,414	1,412	0,063	4,67%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 094,955	8 104,106	208,834	2,65%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,185	11,194	0,235	2,14%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,808	11,835	0,268	2,32%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,853	13,900	0,835	6,39%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,799	12,882	0,940	7,87%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 103,398	103,659	2,921	2,90%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 105,322	105,273	4,088	4,04%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 107,049	106,952	2,917	2,80%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,588	13,695	0,606	4,63%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 070,329	1 070,800	19,591	1,86%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 363,349	5 406,597	71,561	1,34%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,264	115,193	3,025	2,70%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 105,508	105,483	2,194	2,12%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 019,663	1 013,463	2,688	0,27%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	106,094	106,607	4,058	3,96%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	492,804	494,891	25,164	5,36%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 114,546	113,953	5,112	4,70%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	101,993	102,417	5,388	5,55%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,961	100,980	0,656	0,65%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,997	101,027	0,671	0,67%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,992	100,969	0,585	0,58%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 101,928	102,065	1,742	1,74%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 101,994	102,057	2,244	2,25%
AIRLINES FCP	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,026	10,024	0,024	0,24%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

FINA O SICAV
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société FINACorp OBLIGATAIRE SICAV Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2008 totalisant un actif net de 2 729 820 DT, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de 100 889 DT et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de 103,779 DT.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en oeuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondages et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaires eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion, telle qu'exprimé ci-après.

Notre examen des états financiers nous a permis de relever le dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % de l'actif net prévu par l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 et relatif à la détention des titres émis ou garantis par un même émetteur.

En effet, la « FINA O SICAV » détient au 31/12/2008 des obligations souscrites dans les emprunts obligataires suivants :

➤ AB 2008	à raison de 11,37%
➤ ATL 2008/1	à raison de 11,33%
➤ BH 2008	à raison de 15,15%
➤ HL 2008/1	à raison de 11,38%
➤ TLS 2008/1	à raison de 11,28%

2. Seuil maximum de 80% pour l'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières, tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001. En effet, l'actif net de la « FINA O SICAV » est employé au 31/12/2008 à raison de 98,28 % dans des valeurs mobilières, ce qui est en contradiction avec le seuil maximum de 80%.

Les états financiers de la société FINACorp OBLIGATAIRES SICAV (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et compte tenu de ce qui est décrit au paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société FINACorp OBLIGATAIRES SICAV au 31 décembre 2008 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires. Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200
NOUVEAU DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article sus mentionné vise les conventions conclues par le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration avec la société ou qui l'engagent à l'égard des tiers. Ces conventions concernent les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou l'un de leurs éléments ;
- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont les statuts fixent le plafond ;
- La location gérance des fonds de commerce.

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre de l'article sus mentionné a été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon le même article être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

Par ailleurs, il convient de vous informer que FINACorp OBLIGATAIRES SICAV a conclu avec FINACORP une convention de gestion et avec l'ATB une convention de dépositaire et une convention de distributeur.

En vertu de ces conventions, une rémunération de 0,5 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net, est attribuée au gestionnaire, une autre rémunération est attribuée au dépositaire de 3 000DT HT l'an la première année, et 5 000DT HT pour la deuxième année, ainsi qu'une rémunération attribuée au distributeur d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

Par ailleurs, les honoraires de chacun des dépositaire et gestionnaire, au 31/12/2008, s'élèvent à 19 084 DT.

Votre conseil, ne nous a informé d'aucune autre opération susceptible d'entrer dans le cadre de cet article, il n'en existe pas à notre connaissance.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN
arrêté au 31/12/ 2008

ACTIF	NOTE	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		2 682 870	0
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	0	0
b- Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 173 098	0
c- Autres valeurs		0	0
d- Emprunt d'Etat		509 771	0
AC2- Placements monétaires et disponibilités		60 622	0
a- Placements monétaires			
b- Disponibilités	3-10	60 622	0
TOTAL ACTIF		2 743 492	0
PASSIF		13 671	0
PA1- Opérateurs créditeurs	3-6	7 860	0
PA2- Autres créditeurs divers	3-7	5 811	0
TOTAL PASSIF		13 671	0
ACTIF NET			
CP1- Capital	3-4	2 628 932	0
CP2- Sommes distribuables	3-5	100 889	0
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		104 229	0
c- Régul.Résultat ditribuable de l'exercice		-3 341	0
ACTIF NET		2 729 820	0
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 743 492	0

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	Du 01/01/08 Au 31/12/2008	Du 01/01/07Au 31/12/2008
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes	3-2	9 120	0
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	80 987	0
c- Revenus des autres valeurs	3-2	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs	3-2	23 893	0
PR 2- Revenus des placements monétaires	3-3	17 018	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		131 018	0
CH 1- Charges de gestion des placements	3-8	19 084	0
REVENU NET DES PLACEMENTS		111 933	0
PR 3- Autres produits			
CH 2- Autres charges	3-9	7 704	0
RESULTAT D EXPLOITATION		104 229	0
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		-3 341	0
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		100 889	0
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 341	0
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-2 248	0
- Frais de négociation			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		101 982	0

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31/12/ 2008

	<i>Du 01/01/08 Au 31/12/2008</i>	<i>Du 01/01/07Au 31/12/2008</i>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	101 982	0
a- Résultat d'exploitation	104 229	0
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0	0
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-2 248	0
d- Frais de négociation de titres	0	0
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	2 627 839	0
a- Souscriptions	14 115 223	0
- Capital	13 906 300	0
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-9 223	0
- Régularisation des sommes distribuables	218 146	0
- Droits d'entrée		
b- Rachats	11 487 384	0
- Capital	11 275 900	0
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-10 002	0
- Régularisation des sommes distribuables	221 487	0
- Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 729 820	0
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début de période	0	0
b- en fin de période	2 729 820	0
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>		
a- en début de période	0	0
b- en fin de période	26,304	0,000
VALEUR LIQUIDATIVE	103,779	0,000
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	3,850	0,000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2008

(Unité en Dinar tunisien)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 2 682 870 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008
Coût d'acquisition	2 596 900
- Obligations et valeurs assimilées	2 100 000
- Emprunts d'Etat (BTA)	496 900
Plus ou moins values potentielles	
Intérêts courus	85 970
- sur Obligations et valeurs assimilées	73 098
- sur BTA	12 872
Total	2 682 870

L'état détaillé du portefeuille se présente comme suit :

Code Titre	Emetteur	Durée	Date d'acquisition	Qté	Prix de Revient	Valeur faciale	Valeur Boursière
Obligations					2 100 000,00		2 173 098,488
CIL 2007/2	CIL	5	22/02/2008	1500	150 000,000	150 000,000	156 691,80
UNIFACTOR 2008	ATB	5	14/03/2008	2000	200 000,000	200 000,000	208 348,49
UNIFACTOR 2008	ATB	5	14/03/2008	1500	150 000,000	150 000,000	156 261,37
TLS 2008/1	TL	5	30/06/2008	3000	300 000,000	300 000,000	307 906,85
HL 2008/1	HANNIBAL LEASE	5	12/05/2008	3000	300 000,000	300 000,000	310 616,55
AB 2008	AMEN	20	21/05/2008	3000	300 000,000	300 000,000	310 356,17
ATL 2008/1	ATL	5	30/05/2008	3000	300 000,000	300 000,000	309 231,78
BH 2008	ETAT	15	23/05/2008	4000	400 000,000	400 000,000	413 685,48
Emprunt s d'Etat					496,900.000		509 771,233
BTA 6.75% JUIL2017	ETAT	10 ans	11/07/2008	500	496,900.000	500 000,000	509771,233
TOTAL					2 596 900,000		2 682 869,721

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2008 à 114 000 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008
- Dividendes	9 120
- Revenus des Obligations	80 987
- Revenus des emprunts d'Etat	23 893
Total	114 000

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/08 à 17 018 DT, et représente le montant des revenus des bons de Trésor :

Libellé	31/12/2008
- Revenus des Bons de Trésor	14 147
- Intérêts/compte de dépôts	2 871
Total	17 018

3-4 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 1 DT et correspond à une retenue à la source sur BTA.

3-5 Note sur le capital**Capital au 31/12/2007**

- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre d'actionnaires	0

Souscriptions réalisées

- Montant	13 906 300
- Nombre de titres émis	139 063
- Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués

- Montant	11 275 900
- Nombre de titres rachetés	112 759
- Nombre d'actionnaires sortants	

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	4 859
- Plus values réalisées sur cession de titres OPCVM	-2 989
- Variation des régul. des sommes non distribuables	1 141

Capital au 31/12/2008

- Montant	2 628 932
- Nombre de titres	26 304
- Nombre d'actionnaires	10

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/08 à 100 889 Dinars et correspond au résultat distribuable de la période. Il se présente comme suit :

Libellé	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Au 31 Décembre 2007	0	0	0
Au 31 Décembre 2008	104 229	-3 340	100 889
Total	104 229	- 3 340	100 889

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 7 860 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008
Gestionnaire	4 388
Dépositaire	3 472
Total	7 860

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/08 à 5 811 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008
- CMF	240
- C.A.C	4904
- Retenue à la source à payer	667
Total	5 811

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 19 084 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	15 612
- Rémunération du dépositaire	3 472
Total	19 084

3- 10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 7 704 DT, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	4 904
- Redevance CMF	2 646
- Charges diverses	154
Total	7 704

3- 11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 60 622 DT et correspond aux avoirs en banque à cette date.

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINA O SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FINA O SICAV et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2008 s'élèvent à 15 612 DT.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINAOSICAV, elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINAOSICAV. Et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération de 3 000DT HT, l'an pour la première année et 5 000DT HT pour la deuxième année.

Les honoraires de l'« ATB » au 31/12/2008 s'élèvent à 3 472 DT.

4- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

4- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La FINACorp, prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINA.O.SICAV, tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaire et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu

FCP VALEURS SERENITE 2013**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du FCP VALEURS SERENITE 2013 arrêtés au 31 décembre 2008, faisant apparaître un total actif de 5 379 371 DT, un actif net de 5 358 078 DT pour 1 000 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 5 358,078 DT.

I. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints du FCP VALEURS SERENITE 2013, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de « FCP VALEURS SERENITE 2013 » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière du fonds, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

FCP VALEURS SERENITE 2013
BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2008
<u>ACTIF</u>		
<u>Portefeuille-titres</u>		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 013 691
Obligations et valeurs assimilées		4 306 409
Titres OPCVM	3.1	5 320 100
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		
Placements monétaires		59 271
Disponibilités	3.2	59 271
<u>Créances d'exploitations</u>		
<u>Autres actifs</u>		
TOTAL ACTIF		5 379 371
<u>PASSIF</u>		
Opérateurs créditeurs	3.3	18 937
Autres créditeurs divers	3.4	2 356
TOTAL PASSIF		21 293
<u>ACTIF NET</u>		
Capital	3.5	5 218 841
Sommes distribuables		139 237
Sommes distribuables des exercices antérieurs		
Sommes distribuables de l'exercice		139 237
ACTIF NET		5 358 078
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 379 371

FCP VALEURS SERENITE 2013**ETAT DE RESULTAT**PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		232 664
Dividendes	4.1	36 009
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	196 655
Autres revenus		
Revenus des placements monétaires		4 843
<i>Total des revenus des placements</i>		237 507
Charges de gestion des placements	4.3	<66 592>
Revenu net des placements		170 915
Autres produits		
Autres charges	4.4	<31 678>
Résultat d'exploitation		139 237
Régularisation du résultat d'exploitation		
Sommes distribuables de la période		139 237
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		31 511
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		191 982
Frais de négociation		<4 652>
Résultat net de la période		358 078

FCP VALEURS SERENITE 2013
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		358 078
Résultat d'exploitation		139 237
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		31 511
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		191 982
Frais de négociation		<4 652>
<u>Distributions de dividendes</u>		
<u>Transactions sur le capital</u>		5 000 000
Souscriptions		
Capital		5 000 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
<u>Variation de l'actif net</u>		5 358 078
<u>Actif net</u>		
En début de période		
En fin de période		5 358 078
<u>Nombre d'actions</u>		
En début de période		
En fin de période		1 000
<u>Valeur liquidative</u>		5 358,078

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**Arrêtées au 31/12/2008**

(Unité en Dinar tunisien)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

FCP VALEURS SERENITE 2013 est un fonds commun de placement du type mixte, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 5 décembre 2007 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS SERENITE 2013.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
ASSAD	8 400	93 137	77 916	1,45%
POULINA GH	1 998	14 838	12 092	0,23%
STAR	5 200	411 502	478 273	8,93%
TPR	64 000	326 578	302 573	5,65%
TUNIVEST SICAR	10 431	136 125	142 837	2,67%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		982 180	1 013 691	18,93%
<u>B- Obligations et valeurs assimilés</u>				
1-Bons du trésor Assimilables				
BTA 05 2022 6.9%	3 823	3 797 004	3 934 028	73,42%
BTA 10 2013 6,10 %	370	368 275	372 381	6,95%
Total Bons de trésors		4 165 279	4 306 409	80,37%
Total		5 147 459	5 320 100	99,30%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	2 655 460
Bons du trésor assimilables	4 165 279
	6 820 739

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions	1 673 280	1 865 262	191 982
TOTAL	1 673 280	1 865 262	191 982

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>
Amen Bank Pasteur	65 932
Vente de titres à encaisser	43 651
Achats de titres à régler	<50 312 >
	<hr/> 59 271 <hr/>
3.3 Opérateurs créditeurs :	
Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:	
	<u>31/12/2008</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	17 454
Rémunération du dépositaire à payer	1 483
	<hr/> 18 937 <hr/>
3.4 Autres créditeurs divers :	
Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:	
	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 500
Redevance CMF	454
Prime d'assurance	<2 598 >
	<hr/> 2 356 <hr/>
3.5 Capital :	
Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :	
	<u>31/12/2008</u>
Capital au 1^{er} janvier 2008	
En Nominal	
Nombre de titre	
Nombre d'actionnaires	
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	5 000 000
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires entrants	109
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	
Nombre de titres	
Nombre d'actionnaires sortants	
Autres mouvements	
Frais de négociation	<4 652 >
Différences d'estimation (+/-)	31 511
Plus ou moins-value réalisée	191 982
Capital au 31 décembre 2008	5 218 841
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires	109

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Dividende ARTES	16 000
Dividende S.N.M.V.T	8 960
Dividende TUNISIE LEASING	5 265
Dividende ASSAD	3 000
Dividende SFBT	2 184
Dividende BH	600
	<u>36 009</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 196 655 DT et correspond aux intérêts sur les BTA.

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	61 305
Rémunération du dépositaire	5 287
	<u>66 592</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Prime d'assurance	22 404
Redevance CMF	4 774
Honoraires du commissaire aux comptes	4 500
	<u>31 678</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS**5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :**

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2008</u>
Revenus des placements	237,507
Charges de gestion des placements	<66,592>
Revenus net des placements	170,915
Autres produits	-
Autres charges	<31,678>
Résultat d'exploitation (1)	139,237

Régularisation du résultat d'exploitation	-
Sommes distribuables de l'exercice	139,237
Variation des plus (ou moins) values potentielles	31,511
Frais de négociation	<4,652>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	191,982
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	218,841
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	358,078
Résultat non distribuable de l'exercice	218,841
Régularisation du résultat non distribuable	-
Sommes non distribuables de l'exercice	218,841
Valeur liquidative	5 358,078

5-2 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements au 31 décembre 2008 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $66\,592 / 5\,358\,078 = 1,24\%$
- Autres charges / actif net soit : $31\,678 / 5\,358\,078 = 0,59\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $139\,237 / 5\,358\,078 = 2,60\%$

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS SERENITE 2013 est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière a pour mission de :

- La définition des objectifs de placements de l'actif net du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA et actions de sociétés cotées, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS SERENITE 2013 sont confiées à TUNISIE VALEURS

En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS percevra une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1%(TTC) sur l'actif net placé en BTA
- 1,5%(TTC) sur l'actif placé en actions

Le calcul de ces frais de gestion se fera au jour le jour et viendra en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fera trimestriellement.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS SERENITE 2013. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

FCP VALEURS CEA
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du FCP VALEURS CEA arrêtés au 31 décembre 2008, faisant apparaître un total actif de 3 681 055 DT, un actif net de 3 663 814 DT pour 279 446 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 13,111 DT.

I. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints du FCP VALEURS CEA, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes

ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de « FCP VALEURS CEA » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière du fonds, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

FCP VALEURS CEA

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 117 582	1 413 041
Obligations et valeurs assimilées		199 267	199 802
Titres OPCVM			
	3.1	3 316 849	1 612 843
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>			
Placements monétaires			
Disponibilités		364 206	193 782
	3.2	364 206	193 782
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>			
<i><u>Autres actifs</u></i>			
TOTAL ACTIF		3 681 055	1 806 625
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	13 480	9 465
Autres créditeurs divers	3.4	3 761	2 720
TOTAL PASSIF		17 241	12 185
ACTIF NET			
Capital	3.5	3 615 084	1 793 651
Sommes distribuables	3.6	48 730	789
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 303	
Sommes distribuables de l'exercice		47 427	789
ACTIF NET		3 663 814	1 794 440
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 681 055	1 806 625

FCP VALEURS CEA

ETATS DE RESULTATS

COMAPRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 04/04/2007 au 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres		86 741	6 030
Dividendes	4.1	73 013	2 362
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	10 859	2 777
Autres revenus		2 869	891
Revenus des placements monétaires			
<i>Total des revenus des placements</i>		86 741	6 030
Charges de gestion des placements	4.3	<47 076>	<9 465>
Revenu net des placements		39 665	<3 435>
Autres produits			
Autres charges	4.4	<6 368>	<3 042>
Résultat d'exploitation		33 297	<6 477>
Régularisation du résultat d'exploitation		14 130	7 266
Sommes distribuables de la période		47 427	789
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		<14 130>	<7 266>
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		<60 914>	44 702
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		478 950	9 466
<i>Frais de négociation</i>		<13 827>	<1 667>
Résultat net de la période		437 506	46 024

FCP VALEURS SERENITE 2013
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		358 078
Résultat d'exploitation		139 237
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		31 511
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		191 982
Frais de négociation		<4 652>
<u>Distributions de dividendes</u>		
<u>Transactions sur le capital</u>		5 000 000
Souscriptions		
Capital		5 000 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
<u>Variation de l'actif net</u>		5 358 078
<u>Actif net</u>		
En début de période		
En fin de période		5 358 078
<u>Nombre d'actions</u>		
En début de période		
En fin de période		1 000
<u>Valeur liquidative</u>		5 358,078

FCP VALEURS CEA

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008
& 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 04/04/2007 au 31/12/2007
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		437 506	46 024
Résultat d'exploitation		33 297	<6 477>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<60 914>	44 702
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		478 950	9 466
Frais de négociation		<13 827>	<1 667>
<u>Distributions de dividendes</u>			
<u>Transactions sur le capital</u>		1 431 868	1 748 416
Souscriptions		5 109 675	2 074 310
Capital		4 182 048	2 000 700
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		885 315	66 213
Régularisation des sommes distribuables		42 312	7 397
Rachats		<3 677 807>	<325 894>
Capital		<3 014 159>	<308 240>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<635 980>	<17 523>
Régularisation des sommes distribuables		<27 668>	<131>
<i>Variation de l'actif net</i>		1 869 374	1 794 440
<u>Actif net</u>			
En début de période		1 794 440	
En fin de période		3 663 814	1 794 440
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de période		169 246	10 000
En fin de période		279 446	169 246
<i>Valeur liquidative</i>		13,111	10,603
<i>Taux de rendement</i>		23,66%	6,03%

NOTES
AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
Arrêtées au 31/12/2008
(Unité en Dinar tunisien)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

FCP VALEURS CEA est un fonds commun de placement du type mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Il a été créé le 4 avril 2007 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres du FCP VALEURS CEA.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Nombre</u>	<u>de</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur</u>	<u>% actif net</u>
	<u>titres</u>			<u>actuelle</u>	
A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés					
ASSAD	2 481		29 838	23 013	0,63%
ATTIJARI BANK	19 000		264 388	260 893	7,12%
BH	15 500		428 160	358 114	9,77%
BT	3 150		338 390	350 430	9,56%
POULINA G H	50 000		356 526	302 605	8,26%
S.N.M.V.T	3 000		298 148	346 586	9,46%
SFBT	17 000		215 354	180 091	4,92%
STAR	3 600		286 139	331 112	9,04%
TPR	59 000		312 418	278 934	7,61%
TUNINVEST-SICAR	25 000		294 940	342 338	9,34%
TUNISIE LEASING	15 000		308 596	343 466	9,37%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés			3 132 897	3 117 582	85,08%
B- Obligations et valeurs assimilés					
1-Bons du trésor Assimilables					
BTA 05 2022 6.9%	25		24 350	25 246	0,69%
BTA 04 2014 7.50 %	92		96 830	99 896	2,73%
BTA 07 2017 6.75 %	50		49 500	50 787	1,39%
Total Bons de trésor Assimilables			170 680	175 929	4,81%
2-Bons du trésor Zéro Coupon					
BTZC OCT 2016	40		21 460	23 338	0,64%
Total Bons de trésor Zéro Coupon			21 460	23 338	0,64%
Total Bons de trésors			192 140	199 267	5,45%
Total			3 325 037	3 316 849	90,53%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût</u>
	<u>d'acquisition</u>
Actions	6 694 232
	6 694 232

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

Coût rix de Plus ou

	<u>d'acquisition</u>	<u>ession</u>	<u>moins values</u> <u>réalisées</u>
Actions	4 929 527	5 408 477	478 950
TOTAL	4 929 527	5 408 477	478 950

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Amen Bank Pasteur	287 498	466 380
Liquidation émissions/rachats	55 437	72 958
Ventes de titres à encaisser	21 271	-
Achats de titres à régler	-	<345 556 >
	<u>364 206</u>	<u>193 782</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	12 005	6 054
Rémunération du dépositaire à payer	1 475	3 411
	<u>13 480</u>	<u>9 465</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 464	2 597
Redevance CMF	297	123
	<u>3 761</u>	<u>2 720</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Capital au 1^{er} janvier 2008	
En Nominal	1 793 651
Nombre de titre	169 246
Nombre d'actionnaires	484
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	4 182 048
Nombre de titres	394 611
Nombre d'actionnaires entrants	382
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	3 014 159
Nombre de titres	284 411
Nombre d'actionnaires sortants	78
Autres mouvements	
Frais de négociation	<13 827 >
Différences d'estimation (+/-)	<60 914 >
Plus ou moins-value réalisée	478 950
Régularisations sommes non distribuables	249 335

Capital au 31 décembre 2008	3 615 084
Nombre de titres	279 446
Nombre d'actionnaires	788
Taux de rendement	23,66%

3.6 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2007	<6 477	> 7 780	1 303
Exercice 2008	33 297	14 130	47 427
	26 820	21 910	48 730

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dividende TUNIVEST-SICAR	14 000	-
Dividende ARTES	12 000	-
Dividende S.N.M.V.T	11 200	-
Dividende SFBT	10 350	363
Dividende TUNISIE LEASING	7 512	825
Dividende TPR	4 425	-
Dividende SIMPAR	3 750	-
Dividende BT	3 770	176
Dividende BH	3 600	150
Dividende ASSAD	2 400	-
Dividende BH NG	6	-
Dividende ADWYA	-	350
Dividende TUNISAIR	-	273
Dividende MAGASIN GENERAL	-	225
	73 013	2 362

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur BTA	9 627	2 132
Intérêts sur BTZC	1 232	645
	10 859	2 777

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	41 176	6 054
Rémunération du dépositaire	5 900	3 411
	47 076	9 465

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance CMF	2 868	445

Honoraires du commissaire aux comptes	3 500	2 597
	6 368	3 042

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Revenus des placements	0,310	0,036
Charges de gestion des placements	<0,168>	<0,056>
Revenus net des placements	0,142	<0,020>
Autres produits	-	-
Autres charges	<0,023>	<0,018 >
Résultat d'exploitation (1)	0,119	<0,038>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,051	0,043
Sommes distribuables de l'exercice	0,170	0,005
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	<0,218>	0,264
Frais de négociation	<0,049>	<0,010>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,714	0,056
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	1,447	0,310
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,566	0,272
Résultat non distribuable de l'exercice	1,447	0,310
Régularisation du résultat non distribuable	0,891	0,288
Sommes non distribuables de l'exercice	2,338	0,598
Valeur liquidative	13,111	10,603
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements / actif net	1,28%	0,53%
Autres charges / actif net	0,17%	0,17%
Résultat distribuable / actif net	1,29%	0,04%

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de FCP VALEURS CEA est confiée à TUNISIE VALEURS. Cette dernière à pour mission de :

- La définition des objectifs de placements de l'actif net du fonds ;
- La veille sur le respect d'allocation d'actif telle que détaillé dans le règlement intérieur ;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre BTA et actions de sociétés cotées, et leur gestion dynamique suivant la réglementation en vigueur ;
- Le calcul de la valeur liquidative des parts de fonds et l'information des porteurs de parts et du public sur la gestion du fonds avec la périodicité requise ;
- La fourniture de toute information et/ou document réclamés par le dépositaire dans le cadre de sa mission de vérification.

La distribution et la gestion administrative et comptable du FCP VALEURS CEA sont confiées à TUNISIE VALEURS. En rémunération des services de gestion financière et administrative, TUNISIE VALEURS percevra une commission globale de gestion calculée à hauteur de :

- 1%(TTC) sur l'actif net placé en BTA
- 1,5%(TTC) sur l'actif placé en actions

Le calcul de ces frais de gestion se fera au jour le jour et viendra en déduction de la valeur liquidative du FCP. Le règlement effectif se fera trimestriellement.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire du FCP VALEURS CEA. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**MODERN LEASING**

Siège social : 11, Avenue Khereddine Pacha –1002 Tunis Belvédère-

La Société Modern Leasing publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2008** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **13 avril 2009**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes CMC (M. Chérif Ben Zina) et GAC (M. Chiheb GHANMI)

Bilan arrêté au 31 Décembre 2008*(Unité : en Dinars)*

<i>ACTIFS</i>	<i>Notes</i>	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS NON COURANTS			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		494 002	403 255
Moins : amortissements 1		-379 871	-323 261
	1	114 131	79 994
Immobilisations corporelles		2 128 055	2 090 000
Moins : amortissements 2		-508 578	-427 017
	1	1 619 477	1 662 984
Immobilisations en cours corporelles		67 394	-
Immobilisations données en leasing		111 099 288	141 942 410
Moins : amortissements 3		-77 432 578	-79 456 749
Moins : provisions 1		-3 296 159	-3 905 871
	2 et 8	30 370 551	58 579 789
Immobilisations en cours leasing		-	943 554
Immobilisations financières		2 392 587	1 782 587
Moins : provisions 2		-259 003	-272 197
	3	2 133 584	1 510 390
Autres immobilisations financières	4	75 483	76 861
Total des actifs immobilisés		34 380 621	62 853 572
<u>Autres actifs non courants</u>			
Frais préliminaires	5	8 225	26 518
Total des actifs non courants		34 388 847	62 880 090
ACTIFS COURANTS			
Créances immobilisées	6 et 8	26 002 009	-
Créances immobilisées en cours		1 230 931	-
Clients et comptes rattachés		4 078 041	4 586 894
Moins : Provisions et produits réservés		-3 672 761	-3 788 563
	7 et 8	405 280	798 331
Autres actifs courants	9	530 294	543 897

Placements et autres actifs financiers	10	1 356	1 372
Liquidités et équivalents de liquidités	11	1 064 882	1 838 322
Total des actifs courants		29 234 751	3 181 922
TOTAL DES ACTIFS		63 623 598	66 062 013

Bilan arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves légales		274 423	220 237
Autres réserves		2 425 691	2 160 668
Réserves fonds social		113 879	99 270
Résultats reportés		104 507	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		12 918 499	12 480 174
Résultat net de l'exercice		1 310 647	1 083 715
Total des Capitaux Propres Avant Affectation	12	14 229 146	13 563 889
PASSIFS			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	13	26 704 246	27 212 401
Provisions pour risques		410 954	295 955
Total des passifs non courants		27 115 200	27 508 356
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	3 669 013	2 213 240
Autres passifs courants	15	1 847 365	1 573 974
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	16 762 874	21 202 553
Total des passifs courants		22 279 252	24 989 767
Total des passifs		49 394 452	52 498 124
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		63 623 598	66 062 013

**ETAT DE RESULTAT DE LA PERIODE ALLANT
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en Dinars)**

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing		31 522 686	38 766 558
Autres produits d'exploitation		423 600	340 734
Variation des produits réservés		118 152	219 059
Dotation aux amortis. des immob. données en leasing		-24 901 372	-32 128 268
Revenus nets de leasing	17	7 163 066	7 198 083
Charges financières nettes	18	-3 178 422	-3 265 341
Produits financiers nets		101 418	115 021
Produits nets		4 086 062	4 047 762
CHARGES D'EXPLOITATION			
Dotations nettes aux provisions pour créances douteuses	19	536 534	735 091
Charges du personnel	20	836 497	881 154
Dotations nettes aux provisions sur titres	3	-13 194	-12 048
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		176 289	136 866
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges		126 379	-374 100
Autres charges d'exploitation	21	790 667	1 291 975
Total des charges d'exploitation		2 453 171	2 658 936
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 632 892	1 388 826
Autres gains ordinaires	22	145 218	124 222
Autres pertes ordinaires	23	-110 614	-144 958
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 667 496	1 368 090
Impôt sur les bénéfices		-356 849	-284 375
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 310 647	1 083 715

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE - MODELE DE REFERENCE

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2008

(Unité : en Dinars)

	31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	39 674 146	46 907 925
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation leasing	(30 915 107)	(43 027 288)
Sommes versées au personnel et aux créditeurs divers	(859 983)	(716 520)
Titres de placement	16	(729)
Intérêts payés	(3 206 889)	(3 265 275)
Autres flux de trésorerie	(318 866)	(682 738)
Impôts sur les bénéfices payés	(255 740)	(293 864)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	4 117 577	(1 078 489)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	(220 416)	(218 277)
Enc. de la cession d'immo. Propres	37 500	19 000
Enc. de la cession d'immo. Leasing	811 222	368 998
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	-	-
Enc. de la cession d'immo. Financière	-	62 243
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	628 306	231 965
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	(599 957)	-
Encaissements provenant des emprunts	18 100 000	26 000 000
Remboursements d'emprunts	(23 019 366)	(25 273 525)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(5 519 323)	726 475
Variation de trésorerie	(773 440)	(120 050)
Trésorerie au début de l'exercice	1 838 322	1 958 372
Trésorerie à la Clôture de l'Exercice	1 064 882	1 838 322

Notes aux états financiers au 31 Décembre 2008**1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers annuels de la société « MODERN LEASING » arrêtés au 31/12/2008, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996 à l'exception de la convention de la prééminence du fonds sur la forme.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société « MODERN LEASING » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation, ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

2.1. Immobilisations données en leasing et revenus y afférents**Règles de prise en compte et d'amortissement**

Les immobilisations données en leasing sont enregistrées à leur coût d'achat hors TVA et sont présentées à l'actif du bilan au niveau du poste « Immobilisations données en leasing ».

Le coût d'entrée des immobilisations données en leasing peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une relocation de biens récupérés.

Les immobilisations données en leasing sont amorties sur la durée du contrat. Cet amortissement dit financier est admis en déduction pour la détermination du bénéfice fiscal conformément à l'article 16 de la Loi des finances pour la gestion 2002.

Comptabilisation des revenus

Les loyers des contrats de leasing sont constatés en revenus par génération informatique quotidienne des échéances facturées aux clients. Les contrats ayant fait objet d'arrêt de facturation ne sont pas pris en compte au niveau des revenus.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard et les produits annexes sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement.

Les marges incluses dans des loyers impayés et se rapportant à des clients douteux, sont constatées en marges réservées et sont déduites du poste "Clients et comptes rattachés". Ces marges réservées sont prises en résultat lors de leur encaissement effectif. Les produits résultant d'une opération de consolidation ou de relocation ne sont constatés en produits qu'à la clôture du contrat.

Provisions sur crédit bail

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle sont déterminées conformément à la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪	A : Actifs courants	0 %
▪	B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪	B2 : Actifs incertains	20 %
▪	B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪	B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et de la valeur des garanties immobilières obtenues.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Clients et comptes rattachés », puis en second lieu sur le poste « Immobilisations données en leasing ».

2.2. Comptabilisation des charges encourues

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles**2.3.1 - Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

2.3.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire
Coffre fort	10 ans	linéaire
Autres matériels	10 ans	linéaire

4. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)***Note 1 – Immobilisations corporelles et incorporelles propres**

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2008 un total net de 1 733 608 DT contre 1 742 977 DT au 31 Décembre 2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/2007	Acquisit .	Cession 2008	Val. Brute au 31/12/2008	Amort au 31/12/2007	Dotations 2008	Amortis. sur cession	Amort au 31/12/2008	VCN au 31/12/2008
Logiciels	403 255	90 747	-	494 002	-323 261	-56 610	-	-379 871	114 131
Terrain	134 384	18 967	-18 967	134 384	-	-	-	-	134 384
Constructions	1 445 117	-	-	1 445 117	-117 389	-28 902	-	-146 291	1 298 827
A.A.I.	77 137	1 500	-	78 638	-35 108	-6 242	-	-41 350	37 288
M.M.B.	64 461	1 526	-	65 987	-52 453	-3 501	-	-55 954	10 034
M. Informatiques	210 974	24 358	-	235 331	-153 705	-33 275	-	-186 980	48 350
Autres matériels	25 237	1 533	-	26 770	-12 889	-2 609	-	-15 498	11 272
Matériels roulants	132 688	33 360	-24 222	141 828	-55 473	-27 246	20 215	-62 504	79 322
Total	2 493 255	171 989	-43 189	2 622 057	-750 278	-158 385	20 215	-888 448	1 733 608

Note 2 – Immobilisations données en leasing

Au 31 Décembre 2008, le total net de cette rubrique a atteint 30 370 551 DT, et se répartit entre les postes suivants :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation	Note
Immobilisations données en Leasing	111 099 288	141 942 410	-30 843 122	2.1
Amortissements	-77 432 578	-79 456 750	2 024 172	
Encours	33 666 710	62 485 660	-28 818 950	2.2
Provisions	-3 296 159	-3 905 871	609 712	
Valeurs Nettes	30 370 551	58 579 789	-28 209 238	

Note 2.1 – Variation des immobilisations données en leasing

Au 31 Décembre 2008, le montant brut des encours a atteint 111 099 288 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	Val. brute au 31/12/2007	Acquisitions au 31/12/2008	Cession au 31/12/2008	Relocation au 31/12/2008	Résiliation au 31/12/2008	Val. brute au 31/12/2008
Leasing mobilier et Immobilier	138 059 190	96 829	-24 945 487	-	-6 073 628	107 136 904
I.T.N.L.	3 883 220	-	-1 649 058	-3 443 771	5 171 993	3 962 384
Total Brut	141 942 410	96 829	-26 594 545	-3 443 771	-901 635	111 099 288

Note 2.2 – Variation des encours

Le montant des encours a atteint 33 666 710 DT au 31 Décembre 2008, et se détaille comme suit :

Libellés	Val. brute au 31/12/2008	Amortis. au 31/12/2007	Dotations 2008	Amortis. des actifs cédés	Amortis. des actifs reloués	Amortis. au 31/12/2008	VCN au 31/12/2008
Leasing mobilier et Immobilier	107 136 904	-77 655 668	-24 901 372	27 160 735	697 749	-74 698 556	32 438 348
I.T.N.L.	3 962 384	-1 801 082	-	-2 337 918	1 404 978	-2 734 022	1 228 362
Total brut	111 099 287	-79 456 750	-24 901 372	24 822 816	2 102 727	-77 432 579	33 666 710

Note 3 – Immobilisations financières

Le solde net de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à 2 133 584 DT et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Immobilisations financières	2 392 587	1 782 587	610 000
Provisions	-259 003	-272 197	13 194
Total	2 133 584	1 510 390	623 194

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2007	Mouvements		Valeurs au 31/12/2008	Provisions			Valeurs Nettes au 31/12/08
		Acquisition/ Reclassement	Cession		Déc. 2007	Dotations	Déc. 2008	
STIMEC	19 088	-	-	19 088	10 286	8 802	19 088	-
Assurances SALIM	372 936	-	-	372 936	-	-	-	372 936
SIM SICAR	900 075	-	-	900 075	121 911	-21 996	99 915	800 160
SGRC	199 990	-	-	199 990	-	-	-	199 990
SMT	25 000	-	-	25 000	25 000	-	25 000	-
BM T	115 000	-	-	115 000	115 000	-	115 000	-
SIFIB	498	-	-	498	-	-	-	498
Fonds gérés	150 000	610 000	-	760 000	-	-	-	760 000
Total	1 782 587	610 000	-	2 392 587	272 197	-13 194	259 003	2 133 584

Note 4 – Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées des prêts au personnel et des cautionnements, le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à 75 483 DT et il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Prêts au personnel	72 963	74 341	-1 378
Cautionnements	2 520	2 520	-
Total	75 483	76 861	-1 378

Note 5– Frais préliminaires

Ce poste est constitué des frais d'émission des emprunts qui sont résorbés sur la durée des emprunts au prorata des intérêts courus. Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2008, un montant de 8 225 DT, dont le détail se présente comme suit :

Libellés	31/12/2007	Résorptions	31/12/2008
Frais d'émission de l'emprunt obligataire	2 657	-2 657	-
Frais sur emprunt Banque de l'Habitat	8 481	-6 135	2 346
Frais sur emprunt Banque de Tunisie	15 380	-9 500	5 879
Total	26 518	-18 292	8 225

Note 6 – Créances immobilisées

En application des dispositions de la nouvelle norme comptable numéro 41 sur le traitement des opérations de leasing, la société a opté pour la présentation des produits donnés en leasing à partir du 1er Janvier 2008, en créances immobilisées net. Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à 26 002 009 DT.

Note 7 – Clients et comptes rattachés

Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise, au 31 Décembre 2008, un solde net de 405 280 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Créances clients	4 078 041	4 586 894	-508 854
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-2 270 036	-2 237 843	-32 193
Produits réservés suite consolidation et relocations	-477 903	-507 746	29 843
Marges réservées	-924 822	-1 042 974	118 152
Total	405 280	798 331	-393 051

La structure des impayés, provisions sur impayés et marges réservées par classe de risques au 31/12/2008 se présente comme suit:

Libellés	Valeur brute au 31/12/2007	Provisions			Agios réservés au 31/12/2008	Produits réservés / consolidation	Valeur nette au 31/12/2008
		31/12/2007	Dotation/ Reprise	31/12/2008			
Classe A	14 058	-	-	-	43 230	52 642	-81 814
Classe B 1	866 344	-	-	-	144 004	28 581	693 759
Classe B 2	98 195	7 381	-6 772	609	14 207	-	83 379
Classe B 3	28 765	41 766	13 794	55 560	3 638	-	-30 433
Classe B 4	3 070 678	2 188 696	25 172	2 213 868	719 743	396 680	-259 613
Total	4 078 041	2 237 843	32 193	2 270 036	924 822	477 903	405 280

Note 8 – Engagements nets

Au 31 Décembre 2008, le montant des engagements (encours des immobilisations données en leasing, créances immobilisées et créances impayés) nets des provisions, des agios réservés et des produits réservés suite consolidation et relocations a atteint 56 777 840 DT et se détaille par classe de risques comme suit :

Classe de risque	Encours brut 2008	Provisions			AgiOS réservés au 31/12/2008	Produits réservés / consolidation au 31/12/2008	Encours nets au 31/12/2008
		Au 31/12/2007	Dotation/ Reprise	Au 31/12/2008			
Classe A	44 697 533	-	-	-	43 230	52 642	44 601 661
Classe B 1	9 247 969	-	-	-	144 004	28 581	9 075 384
Classe B 2	353 079	44 624	-44 015	609	14 207	-	338 264
Classe B 3	620 359	43 345	12 215	55 560	3 638	-	561 162
Classe B 4	8 827 819	6 055 745	-545 719	5 510 026	719 743	396 680	2 201 370
Total	63 746 759	6 143 714	-577 520	5 566 194	924 822	477 903	56 777 840

Note 9 – Autres actifs courants

Ce poste totalise, au 31 Décembre 2008, un solde de 530 294 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	Note
Prêts au personnel	43 130	40 807	2 323	
Charges comptabilisées d'avance	181 257	197 572	-16 315	
Produits à recevoir	-	-	-	
Etat, impôts et taxes	304 789	304 245	544	9.1
Compte d'attente	1 118	1 273	-155	
Total	530 294	543 897	-13 603	

Note 9.1 – Etat impôts et taxes

Le montant des impôts et taxes a atteint 304 789 DT, au 31 Décembre 2008, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Retenue sur placement et jetons de présence	6 140	5 853	287
Crédit TFP	-	602	-602
Acomptes provisionnels	255 740	-	255 740
Etat, impôts et taxes	42 909	297 790	-254 881
Total	304 789	304 245	544

Note 10 – Placements et autres actifs financiers

Ce poste totalise, au 31 Décembre 2008, un solde de 1 356 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2007	Acquisitions	Cessions/	31/12/2008
			Transfert	
SICAV BH PLACEMENT	236	-	-14	222
SICAV BH OBLIGATAIRE	1 136	10 732 875	-10 732 877	1 134
Total	1 372	10 732 875	-10 732 891	1 356

Note 11 – Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève, au 31 Décembre 2008, à 1 064 882 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Banques	1 064 643	1 838 109	-773 466
Caisse	239	213	26
Total	1 064 882	1 838 322	-773 440

Note 12 – Capitaux propres

Le solde de ce poste s'élève, au 31 Décembre 2008, à 14 229 146 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves Lécales	Autres Réserves	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2007	10 000 000	220 237	2 159 047	1 621	99 269	-	1 083 715	13 563 890
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2008	-	54 186	200 000	65 023	60 000	704 507	-1 083 715	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-600 000	-	-600 000
Crédits non remboursables	-	-	-	-	-45 391	-	-	-45 391
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	1 310 647	1 310 647
Solde au 31/12/2008	10 000 000	274 423	2 359 047	66 644	113 878	104 507	1 310 647	14 229 146

Note 13 – Emprunts

Les emprunts s'élèvent, au 31 Décembre 2008, à 26 704 246 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2007	Accords	Reclassements	Solde au 31/12/2008
EMPRUNT BEST BANK	4 168 862	11 500 000	5 270 845	10 398 017
EMPRUNT BH	5 537 811	-	2675432	2 862 379
CREDIT BTE	7 500 432	-	1 428 284	6 072 148
CREDIT ATB	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000
CMT BANQUE DE TUNISIE	6 005 296	-	1 633 593	4 371 703
Total	27 212 401	11 500 000	12 008 154	26 704 246

Note 14 – Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste totalise, au 31 Décembre 2008, un solde de 3 669 013 DT et se ventile comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Fournisseurs immobilisations leasing	3 569 141	2 078 133	1 491 008
Fournisseurs divers	96 568	127 484	-30 916
Fournisseurs divers, factures non parvenues	-	7 623	-7 623
Fournisseurs retenues de garantie	3 304	-	3 304
Total	3 669 013	2 213 240	1 455 773

Note 15 – Autres passifs courants

Le poste « Autres passifs courants » s'élève, au 31 Décembre 2008, à 1 847 365 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Etat, impôts et taxes	1 251	206 689	-205 438
CNSS à payer	38 653	25 843	12 810
Avance accordée BH	2 450	2 450	-
Compte d'attente	51 972	13 858	38 114
Clients créditeurs	1 058 241	715 484	342 757
Tantièmes à payer	3 333	3 333	-
Dividendes à payer	43	-	43
Assurance Groupe	22 568	1 835	20 733
Impôts sur les bénéfices	356 849	284 375	72 474
Charges à payer	228 707	240 851	-12 144
Opposition amical BH	26	-	26
Association sportive BH	51	-	51
Provisions pour congés payés	64 317	68 486	-4 169
Autres comptes transitoires	18 904	10 771	8 133
Total	1 847 365	1 573 974	273 391

Note 16 – Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde des concours bancaires s'élève, au 31 Décembre 2008, à 16 762 874 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2007	Reclassement/ Renouvellement/ Abonnement	Règlement	31/12/2008	Note
Échéance à - 1 an, Emprunt Obligataire	6 000 000	-	6 000 000	-	
Échéance à - 1 an, Emprunt BH	2 462 189	2 675 432	2 462 189	2 675 432	
Échéance à - 1 an, Emprunt BT	1 455 024	1 633 593	1 455 024	1 633 593	
Échéance à - 1 an, Emprunt ATB	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Échéance à - 1 an, Emprunt BEST BANK	769 105	5 270 845	1 573 869	4 466 081	
Échéance à - 1 an, Emprunt BTE	1 428 284	1 428 284	1 428 284	1 428 284	

Intérêt courus	87 951	1 166 598	1 195 065	59 484	16.1
Billet de trésorerie	8 000 000	6 600 000	9 100 000	5 500 000	

Total	21 202 553	19 774 752	24 214 431	16 762 874	
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Note 16.1 – Intérêts courus

Les intérêts courus et non échus sur crédits bancaires s'élèvent à 59 484 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Intérêts sur Emprunt Obligataire	-	12 561	-12 561
Intérêts sur crédit BTE	8 950	13 457	-4 507
Intérêts sur crédit ATB	2 942	16 151	-13 209
Intérêts sur crédit BEST BANK	47 592	45 782	1 810
Total	59 484	87 951	-28 467

Note 17 – Revenus nets de leasing

Les revenus nets de leasing s'élèvent, au 31 Décembre 2008, à 7 163 066 DT et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Loyers leasing	31 522 686	38 766 558	-7 243 872
- Dotation marge	-300 825	-241 312	-59 513
- Reprise marge	418 976	460 371	-41 395
Variations des marges réservées	118 151	219 059	-100 908
Autres produits d'exploitation	423 600	340 734	82 866
- Intérêts de retard	241 537	247 867	-6 331
- Services annexes	182 063	92 868	89 195
Revenus bruts de leasing	32 064 437	39 326 351	-7 261 914
Dotations aux amortissements	-24 901 371	-32 128 268	7 226 898
Revenus nets de leasing	7 163 066	7 198 083	-35 017

Note 18 – Charges financières

Le solde de ce poste s'élève, au 31 Décembre 2008, à 3 178 422 DT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Intérêts sur billets de trésorerie	313 486	503 077	-189 590
Intérêts sur emprunts - Best Bank	497 743	362 693	135 050
Intérêts sur emprunts – BT	494 501	616 016	-121 515
Intérêts sur emprunts – BH	488 048	370 288	117 760
Intérêts sur emprunts – BTE	562 122	476 125	85 997
Intérêts sur emprunts – ATB	313 940	17 973	295 967
Intérêts sur emprunts obligataires ML	363 526	737 635	-374 108
Intérêts sur emprunts obligataires SIFIB	16 407	16 407	-

Commissions d'aval sur EO	8 298	44 526	-36 228
Commissions sur remise chiffre d'affaires	100 140	104 793	-4 653
Pertes de changes	3 358	601	2 757
Autres charges financières	3 688	3 901	-213
Commissions gestion SIM SICAR	6 284	1 500	4 784
Agios débiteurs	6 881	9 808	-2 927
Total	3 178 422	3 265 341	-86 919

Note 19 – Dotations nettes aux provisions pour créances douteuses

Le solde de ce poste s'élève, au 31 Décembre 2008, à 536 534 DT. Il correspond à la dotation aux provisions nettes sur les en-cours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellé	Provisions au 31/12/2007	Dotations sur impayés	Dotations sur encours	Total des dotations ou des reprises	Provisions au 31/12/2008
Classe A	-	-	-	-	-
Classe B 1	-	-	-	-	-
Classe B 2	44 623	-6 772	-37 243	-44 015	609
Classe B 3	43 346	13 794	-1 579	12 215	55 560
Classe B 4	6 055 745	25 171	-570 890	-545 719	5 510 026
Total	6 143 714	32 192	-609 712	-577 520	5 566 194
Radiation				1 114 054	
Total dotation				536 534	

Note 20 – Charges du personnel

Le solde de ce poste s'élève, au 31 Décembre 2008, à 836 497 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Salaires et compléments de salaires	451 338	503 973	-52 635
Charges connexes aux salaires	92 141	94 681	-2 540
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	149 395	139 266	10 129
Variation de la provision pour congés à payer	-4 169	2 171	-6 340
Autres charges sociales	15 942	14 058	1 884
Provision sur prime	131 849	127 005	4 844
Total	836 497	881 154	-44 657

Note 21 – Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève, au 31 Décembre 2008, à 790 667 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Achats de matières et fournitures	73 314	61 580	11 734
Total des achats	73 314	61 580	11 734
Charges locatives	59 734	62 966	-3 232
Entretiens et réparations	73 357	116 541	-43 184
Primes d'assurances	29 564	12 308	17 256
Etudes, recherches et divers services extérieurs	113	335	-222
Total des services extérieurs	162 768	192 151	-29 383

Libellés	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	144 880	141 909	2 971
Publicités, publications, relations publiques	116 925	82 081	34 844
Déplacements, missions et réceptions	7 725	3 393	4 332
Frais postaux et de télécommunications	65 583	65 588	-5
Services bancaires	2 556	3 975	-1 419
Divers services extérieurs	17 187	16 668	519
Total des autres services extérieurs	354 856	313 614	41 242
Jetons de présence	32 500	73 000	-40 500
Autres charges diverses	6 226	6 487	-261
Total des charges diverses	38 726	79 487	-40 761
Impôts et taxes sur rémunération	16 069	19 270	-3 201
TCL	100 078	73 290	26 788
Droits d'enregistrement et de timbres	21 568	18 869	2 699
Autres impôts et taxes	23 289	533 713	-510 424
Total des impôts et taxes	161 003	645 143	-484 140
Total	790 667	1 291 975	-501 308

Note 22 – Autres gains ordinaires

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève, au 31 Décembre 2008, à 145 218 DT. Il est constitué principalement des profits, de 104 367 DT, résultant des sommes encaissées sur des créances radiées et des remboursements assurance s'élevant à 9 388 DT.

Note 23 – Autres pertes ordinaires

Le solde du poste « Autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2008 à 110 614 DT. Il est constitué principalement de l'abandon de la créance de BRIQUETTERIE KALAA SGHIRA, de 108 079 DT.

Note 24 – Engagements de financement donnés en hors bilan :

Le solde du poste « Engagements donnés » s'élève, au 31 Décembre 2008, à 2 072 333 DT.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « MODERN LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « MODERN LEASING » au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Au 31 Décembre 2008, la société a constaté une provision complémentaire d'un montant de 311 884 Dinars. Cette provision, non soumise à une règle de répartition préalablement définie, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la couverture des créances classées conformément à la recommandation de la Banque Centrale de Tunisie visant à atteindre un taux de couverture des actifs classés de 70% à l'horizon de 2009.

En outre, elle a constaté au titre de cet exercice une dotation complémentaire de 603 911 Dinars suite à l'application d'une décote sur la valeur vénale des biens donnés en leasing des relations classées 4 et 5.

Cette couverture additionnelle a permis à la société d'atteindre un taux de couverture des créances classées de 75,66% au 31 Décembre 2008.

- Le local sis aux Berges du Lac, présenté parmi les actifs immobilisés propres de la société pour une valeur nette, au 31 Décembre 2008, de 1 223 711 Dinars, a été évalué en Février 2006 par un expert immobilier pour une valeur de 1 340 000 Dinars. Cependant, on est incertain quant à la possibilité de réalisation de cet immeuble à la dite valeur d'expertise.

En couverture de la perte éventuelle en cas de cession dudit local, la société « MODERN LEASING » a constaté une provision pour dépréciation des immobilisations pour un montant de 264 733 Dinars.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- En application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « MODERN LEASING » à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Tunis, le 25 Mars 2009

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application de ces articles :

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2008

1. La société « MODERN LEASING » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du Groupe BANQUE DE L'HABITAT) une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 610 000 Dinars. La société « SIM SICAR » percevra une rémunération annuelle fixe de 1%, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession et une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.
2. La société « MODERN LEASING » a conclu avec de la société «BEST BANK» une convention cadre pour la coopération financière pour un montant de 13 000 000 Dinars. Dans ce cadre, trois tranches ont été débloquées : 5 000 000 Dinars au taux de 6,42%, 4 000 000 Dinars aux taux de 6,47% et 2 500 000 Dinars au taux de 6,48%. Les encours de ces tranches au 31 décembre 2008 s'élèvent respectivement à 5 000 000 Dinars, à 3 385 652 Dinars et à 2 309 583 Dinars.
3. La société « MODERN LEASING » a obtenu auprès de la société « BHO » (filiale du Groupe BANQUE DE L'HABITAT) un financement par billet de trésorerie pour un montant nominal de 5 500 000 Dinars au taux de 6,5% l'an.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2008

1. La société « MODERN LEASING » a accordé en 2007 un crédit bail mobilier à la société « IMMOBILIERE SLIM » dont le gérant est un administrateur de la société « MODERN LEASING » pour un montant global de 92 525 Dinars à un taux de 10,5% l'an. Au 31 Décembre 2008, l'encours de ce financement s'élève à 55 900 Dinars.
2. La société « MODERN LEASING » a obtenu en 2006 auprès de la société «BEST BANK» un emprunt pour un montant initial de 6 000 000 Dinars au taux de 6,75% l'an. Au 31 Décembre 2008, l'encours de cet emprunt s'élève à 4 168 862 Dinars.
3. La société « MODERN LEASING » a obtenu auprès de la société mère « BANQUE DE L'HABITAT » un emprunt pour un montant initial de 10 000 000 Dinars au taux de (TMM + 1,75%) l'an. Au 31 Décembre 2008, l'encours de cet emprunt s'élève à 2 000 000 Dinars.
4. La société « MODERN LEASING » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du Groupe BANQUE DE L'HABITAT) une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 150 000 Dinars. La société « SIM SICAR » percevra une rémunération annuelle fixe de 1%, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession et une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

5. La société « MODERN LEASING » a obtenu auprès de la société mère « Banque de l'Habitat » un emprunt pour un montant initial de 4 000 000 Dinars au taux de (TMM + 1,625%) l'an. Au 31 Décembre 2008, l'encours de cet emprunt s'élève à 3 537 811 Dinars.
6. La société « MODERN LEASING » a obtenu auprès de la société « BHO » (filiale du Groupe BANQUE DE L'HABITAT) un financement par billet de trésorerie pour un montant nominal de 6 000 000 Dinars au taux de 6,5% l'an.
7. La société « MODERN LEASING » a obtenu auprès de la société « ASSURANCES SALIM » (filiale du Groupe BANQUE DE L'HABITAT) un financement par billet de trésorerie pour un montant nominal de 2 000 000 Dinars au taux de 6,5% l'an.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des dits articles.

Tunis, le 25 Mars 2009

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA